

## **Entre nous soit dit (suite) !**

« Coulon Futé » tient sa promesse en s'épanchant sur la démarche qu'il a effectuée. De la sorte, il explique la raison pour laquelle il n'a rien publié le 10 mai dernier.

**Une démarche nécessaire.** Après d'infructueuses tentatives externes, « Coulon Futé » est parvenu à contacter le président national pour lui demander audience sans pour autant lui dévoiler le sujet précis de la démarche. Ainsi, ce vendredi 15 mai, il a rencontré, pendant deux heures, la plus haute instance nationale accompagnée de la secrétaire du Comité Sportif National. Qu'il soit précisé que cette rencontre ne s'avérait pas un éventuel règlement de compte ni un quelconque vaudeville prêtant à rire ! La discussion fut sérieuse, profonde, respectueuse. Tous les intervenants ont fait preuve d'écoute, d'attention, d'empathie.

La surprise se marqua sur le visage présidentiel lorsqu'il apprit que « Coulon Futé », suite à l'article "Covid 19... J-3" publié (voir par ailleurs), est rayé des listings de la fédération. En effet, depuis le 6 mai, plus aucune communication émanant de la RFCB ne lui est adressée. Ce constat regrettable justifie dès lors la démarche effectuée et le « Pour quelle raison ? » qui s'en suit. Le président national, dans la langue de Vondel, vérifia derechef le bien-fondé de la remarque formulée auprès de la secrétaire qui opina. Ce qui pourrait laisser entrevoir (conditionnel de prudence) que la décision n'aurait peut-être pas été prise à son niveau...

**Deux logiques poursuivies.** Le président national, personnage public par son statut, a répété, à plusieurs reprises, qu'en général la partie francophone du pays et les sites y recensés n'apprécient pas à sa juste valeur le travail effectué par le national, une attitude qui le touche au plus haut point. Il s'épancha par la suite sur le début de son mandat, une période loin d'être une sinécure de par l'enchaînement des problèmes rencontrés.

Très calme, « Coulon Futé » lui remit un document qu'il prit le temps de lire. Ce texte servit à la fois de fil conducteur et d'argumentaire pour justifier la position journalistique défendue. « Coulon Futé » s'appliqua à décortiquer, de manière systématique et méthodique, l'article publié. Paragraphe par paragraphe, point par point, Chaque intervention se soldait souvent par la question « "Coulon Futé" a-t-il porté discrédit à la RFCB ? ». Question orpheline de réponse présidentielle...

Avec insistance, « Coulon Futé » a rappelé à l'instance nationale :

- son souci de sauvegarder la colombophilie en tentant d'apporter, particulièrement aux amateurs disposant de colonies restreintes, une information correcte, la plus complète possible, et des possibilités en saison de se mettre en évidence dans le domaine sportif ;
- la nécessité, pour répondre aux sollicitations émanant de part et d'autre de la frontière linguistique, de tenter de clarifier une situation des plus sensibles suite au contexte sociétal vécu. De ce fait, l'article "Covid 19... J-3" n'avait qu'un unique but : permettre à l'amateur de prendre sa décision en toute connaissance de cause.

**Une question simple.** Au terme de l'entretien, le président national demanda l'attente finale de « Coulon Futé ». Lui fut rétorquée une question des plus simples exprimée sous différentes

formes, demandant une réponse des plus simples. « *‘Coulon Futé’ est-il mis à l’index ? Peut-il disposer des mêmes informations officielles que les autres organes de presse ? Reste-t-il placé sur un même pied d’égalité ?* ». « Coulon Futé » précisa *in fine* à l’instance nationale que, de la réponse formulée, dépend la confirmation ou non d’une difficile décision prise en amont.

S’inquiétant sur la nature de ladite décision (arrêt définitif et irrévocable de « Coulon Futé » pour cause d’incompatibilité avec les valeurs qu’il suit), le président national déclara s’octroyer un temps de réflexion avant de transmettre sa réponse. Pour l’heure, il demanda avec insistance, et ce à deux reprises, que « Coulon Futé » poursuive son travail (un travail d’information bénévole faut-il le rappeler) dans l’intérêt des amateurs francophones... Et aussi de celui d’amateurs néerlandophones s’empressa de préciser « Coulon Futé ».

**Attente réduite.** La saga Covid 19 a montré de plausibles effets d’une prise de décision à partir d’une parole. L’euphorie compréhensible du présent contexte a déjoué la prudence.

A son grand étonnement ce samedi 16 mai, « Coulon Futé » a reçu la communication nationale annonçant, dans le cadre du bien-être animal, la permission d’organiser à partir du 18 mai des entraînements collectifs sur la Belgique uniquement et ce moyennant le respect de conditions. Cette communication se basait sur un courriel émanant du Cabinet du vice-premier ministre flamand Ben Weyts, précisait que le site internet du SPF santé publique sera adapté à cet effet.

Cela va sans dire que « Coulon Futé » apprécie, à sa juste valeur, la démarche présidentielle, qui constitue une preuve que le dialogue respectueux permet de se comprendre, d’éviter des querelles nocives pour l’image de marque de la colombophilie. Un dialogue africain ne rapporte-t-il pas que *« Le dialogue véritable suppose la reconnaissance de l’autre à la fois dans son identité et dans son altérité. »*.

